

Les petits entrepreneurs peuvent désormais compter sur une expertise comptable 100% connectée



Lysiane Baudu | 04/02/2015, 15:07 - 744 mots

Compagnie Fiduciaire, originaire de Bordeaux, vient de lancer un nouveau service comptable en ligne, baptisé "Ça Compte Pour Moi". Une façon de prendre en compte les nouveaux modes de vie des chefs d'entreprises.

Les premiers adhérents pourront se connecter dès aujourd'hui, au Salon des Entrepreneurs de Paris, où la plateforme de comptabilité en ligne lancée par Compagnie Fiduciaire sera présentée.

Si le cabinet d'experts-comptables est originaire de Bordeaux et déploie ses activités dans le Sud et en Ile-de-France, les jeunes entrepreneurs, professions libérales ou patrons de PME, pourront accéder au nouveau service "Ça compte pour moi" de n'importe où et n'importe quand. Car la plateforme est 100% en ligne.

C'est pour prendre en compte les modes de fonctionnement de ces nouveaux entrepreneurs - jeunes, hyperconnectés, nomades-, mais d'autres aussi, beaucoup plus classiquement obligés de faire leur comptabilité après les horaires de bureau, que Compagnie Fiduciaire a initié ce nouveau service. Sans oublier une autre tendance : l'engouement récent pour l'entrepreneuriat individuel. L'an dernier, quelque 500.000 entreprises ont été créées en France. Autant d'éléments qui militaient en faveur d'un nouveau business modèle, né sous la forme d'une start-up, d'ailleurs, avec l'appui d'un partenaire, la Caisse d'Épargne.

SUR LE MÊME SUJET

- > Le maquis des sites Internet de l'administration bientôt simplifié

NEWSLETTER

Suivez toute l'actualité :

Technos & Médias

Email

OK

ABONNEZ-VOUS À PARTIR DE 1€

Éliminer le jargon

La plateforme est plus qu'un simple logiciel. Il s'agit de piloter au plus près les activités de l'entreprise. Le système "Ça compte pour moi", qui élimine le jargon habituel (fini les expressions intimidantes tel que "compte d'exploitation") permet ainsi, avec des pictogrammes associés à "mon budget" ou "mon social", de mettre en place des indicateurs choisis par l'adhérent, et qui lui offriront la possibilité, en un coup d'œil sur écran d'ordinateur, de smartphone ou de tablette, de vérifier l'état des comptes en temps réel.

En effet, le système, grâce à une convention avec tous les établissements bancaires, est lié au compte en banque de l'entreprise, évitant ainsi la saisie manuelle. D'autres données : état des vacances et nombre d'heures supplémentaires, montant et nature des notes de frais, seront aussi à portée de clic.

En outre, des alertes peuvent être programmées, pour rappeler les obligations légales ou souligner une situation, tel que le dépassement d'un seuil de dépenses. Enfin, "Ça compte pour moi" offre un "coffre-fort", dans lequel tous les documents indispensables à la gestion de l'entreprise sont stockés et accessibles.

Les clients peuvent également bénéficier d'une série d'options, afin d'adapter un peu plus le système à leurs besoins. Bref, par sa simplicité et son efficacité, le système ne peut que faire gagner du temps aux entrepreneurs, parfois dépassés par les contraintes comptables. Et évidemment, l'ensemble des opérations comptables est validé par les experts du cabinet.

Un prix très attractif

Enfin, la plateforme, qui est déjà une première - la plupart des concurrents, selon Compagnie Fiduciaire, se contentant de vendre de simples logiciels de gestion - dispose d'un atout supplémentaire : le conseil personnalisé (en direct ou en différé, en fonction des heures) d'experts du cabinet dédiés.

Il s'agit donc, comme l'explique Yann Benchora, expert-comptable et manager général de "Ça compte pour moi", de reproduire la relation de proximité traditionnelle d'une entreprise avec son cabinet comptable, mais avec les moyens numériques. Avec un avantage : son prix, inférieur d'environ 30% à une prestation traditionnelle. Par exemple, l'abonnement de base, pour les créateurs d'entreprise, coûte 39 euros par mois, tandis que celui destiné aux auto-entrepreneurs vaut 19,90 euros, ou encore la solution pour les TPE et professions libérales, qui est à 69 euros. Et le système bénéficie d'une garantie de trois mois : satisfait ou remboursé !

Objectif: 2.500 clients en 2017

Et le système veut faire encore plus : *"Révolutionner la relation client"*, affirme Florent Lamoureux, directeur du marché des professionnels à la Caisse d'Épargne.

De fait, quelles sont les deux prestations essentielles dont a besoin chaque chef d'entreprise? Celles d'un expert-comptable et celles d'un banquier. Le partenariat qui a créé "Ça compte pour moi" table donc sur des synergies, même si les clients de la plateforme seront bien sûr libres de choisir leur banque. Ils bénéficieront de prestations annexes, tweets et *tchats*, ainsi que de lettres d'informations spécialisées dans la vie de l'entreprise.

Les promoteurs de "Ça compte pour moi" tablent sur 500 adhésions cette année, avec un panier moyen de 1.500 euros par an, et sur 2.500 clients en 2017. *"Lorsque la confiance existe entre le client et son cabinet comptable, pas besoin d'une prestation traditionnelle"*, conclut Jean-Philippe Romero, le Pdg de Compagnie Fiduciaire.